

La Provence 8 mars 2014

JOURNÉE DE LA FEMME

"Les femmes sont discriminées à l'hôpital"

À l'occasion de la Journée des droits de la femme, les représentants CGT évoquent de nouveau leur lutte contre la discrimination qu'ils estiment imposées aux femmes au regard du gel de leur note pour congé maternité ou arrêt maladie justifié par cet état. "Nous avons été reçus par Bernard Jeanmet-Péralat, maire et président du conseil de surveillance du centre hospitalier, le 5 février et il avait

manifesté un soutien sans équivoque, annonçant son attachement "à l'idée que la maternité ne saurait être considérée comme une maladie, ainsi qu'au respect des principes posés par la loi de 2008 et au suivi des directives ministérielles qui écartent tout gel de la notation des agents hospitaliers lors des congés maternités, détaillent les syndicalistes qui ne cachent pas leur déception. Il avait an-

noncé réaffirmer cette position lors de la, prochaine commission paritaire. Celle-ci s'est tenue le 21 février et Bernard Diguët, le premier adjoint qui y représente la mairie au conseil de surveillance n'a pas voté en ce sens" déplorent de concert Ghislaine Roussel, secrétaire générale de l'Union départementale santé 04 et Evelyne Mathieu, secrétaire adjointe CGT de l'hôpital de Manosque.

Leur combat est-il perdu pour autant? "Nous adressons un courrier à M. le maire lui rappelant son engagement. Le seul espoir, c'est que M. le maire fasse changer d'avis le directeur. La commission paritaire fait des propositions de points pour les agents. On devrait savoir dans quelques jours, ce qu'il en est. Et on s'interroge aussi: pourquoi le 1er adjoint n'a pas suivi l'engagement du maire?" **E.F.**

LES MOMENTS MAGIQUES TOYOTA DU 1^{ER} AU 31 MARS



TOYOTA